

val de gâtine

Mise en vente d'ateliers relais

Les délégués communautaires de Val de Gâtine se sont retrouvés mardi soir, dans la salle du Smited, à Montplaisir, pour un conseil de rentrée (lire NR du 23 septembre). Ils ont également abordé les sujets suivants :

Salon de coiffure de Montplaisir. Le conseil communautaire avait donné un mandat de négociation au président pour la vente du salon de coiffure situé à Montplaisir. « Une rencontre avec les coiffeuses a eu lieu le 29 août dernier, a précisé Francine Chausseray, vice-présidente en charge de l'économie. Les cogérantes ont alors exposé divers arguments sur la vétusté des lieux (classification F, remise en état toiture, isolation, ballon d'eau chaude et climatisation réversible à changer). » Par courriel daté du 30 août, les locataires ont fait une offre d'achat à 20.000 € HT. Les élus valident la vente de la parcelle comprenant le lo-

cal commercial à la société Art et Color.

Ateliers relais de la zone de Montplaisir. Les ateliers ont été construits en 2008. La commission économique a proposé de mettre en vente globale les trois ateliers relais, sans nécessité de faire valoir le droit de préférence des locataires. Le prix est fixé à 304.000 € HT.

Atelier relais de la Chabrandière. Il date de 2017. La commission a donné un avis favorable pour sa mise en vente. L'entreprise actuellement locataire a fait connaître son intention d'acquérir le bien. Le coût est estimé à 430.000 € HT (compris une parcelle de 4.224 m², sur laquelle est implantée un bâtiment avec partie administrative de 114 m² et un atelier de 483 m²). Un protocole d'accord est entériné, la vente ne pouvant intervenir avant novembre 2024, compte-tenu de subventions touchées à l'époque de la construction.